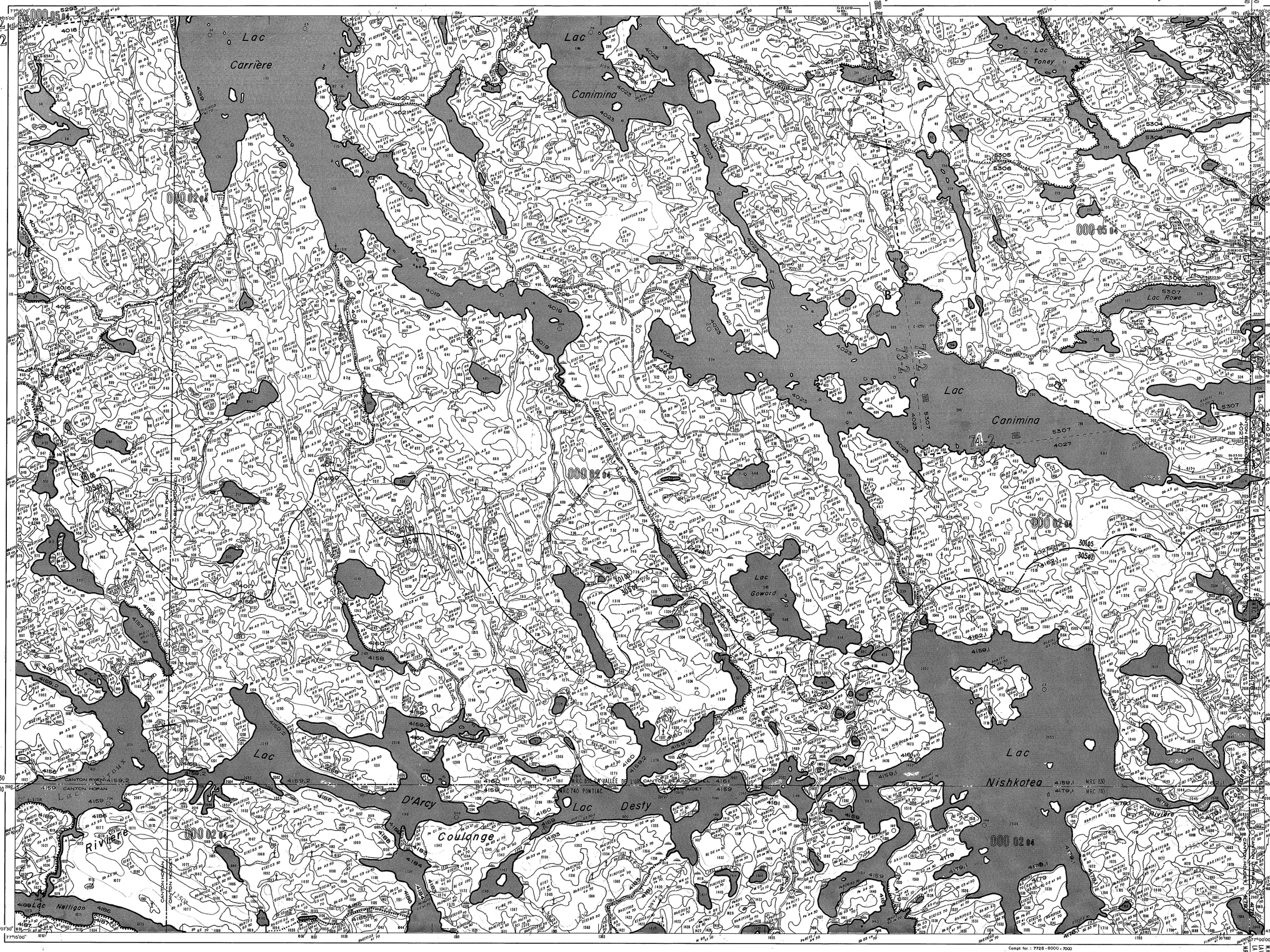

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— secondaire
— tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— (emprise) L.T.E.
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de paroisse
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— (aucune essence compagne prédominante)
— 5 thuyas (cèdres)
— 4 épinettes noires et/ou épinettes rouges
— 3 pins blancs et/ou pins rouges
— 2 sapins
— 1 mélèze
— 0 pin gris (pinsons)
— 3 mélèzes
— 2 épinettes
Pessière
— (épinettes noires et/ou épinettes rouges occupent plus de 75% de la portée tandis...)
— 5 thuyas (cèdres)
— 4 épinettes noires et/ou épinettes rouges
— 3 pins blancs et/ou pins rouges
— 2 sapins
— 1 épinette blanche
— 0 sapin et/ou épinette blanche (plantation d'épinettes de Norvège)
Sapinière
— (le sapin est le/ou/épinettes blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— 5 thuyas (cèdres)
— 4 épinettes noires et/ou épinettes rouges
— 3 pins blancs et/ou pins rouges
— 2 sapins
— 1 épinette blanche
— 0 pruche (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin rouge
— — avec pin rouge
— — et/ou mélèze (l'un occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — avec thuyas (cèdres)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin gris
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — (aucune essence compagne prédominante)
— — avec thuyas (cèdres)
— — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — avec mélèze
— — avec pin rouge
— — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — avec pruche
— — avec sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pin sylvestre)
Cédrière
— (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— 5 épinettes noires et/ou épinettes rouges
— 4 mélèzes
— 3 pin blanc et/ou pin rouge
— 2 pin rouge
— 1 pin gris
— 0 sapin et/ou épinette blanche (plantation de thuya)
Pruchière
— (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— 5 thuyas (cèdres)
— 4 épinettes noires et/ou épinettes rouges
— 3 mélèzes
— 2 pin blanc et/ou pin rouge
— 1 pin rouge
— 0 pin gris
— 2 sapins et/ou épinettes blanches (plantation)
Mélèzaie
— (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— (aucune essence compagne prédominante)
— 5 thuyas (cèdres)
— 4 épinettes noires et/ou épinettes rouges
— 3 pins blancs
— 2 pin rouge
— 1 pin gris
— 0 sapin et/ou épinettes blanches (plantation de mélèze)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
— — — — avec sapin
Bouleaux blancs et bouleaux noirs ou thuya
Bouleaux blancs avec sapin
— — — avec épinette noire ou rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec résineux
Bouleaux blancs jaunes avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec résineux
Peupleraie avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec pin rouge
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Frênaie avec épinette blanche
Érablière rouge
Érablière sucrière
Chênaie rouge
Mélanges à feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
Bouleaux blancs
Bouleaux blancs et bouleaux jaunes
Bouleaux jaunes
Érablière rouge
Érablière à bouleaux blancs
— — à bouleaux jaunes
— — à pin rouge
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érables à sucre
— — de bouleau jaune
— — de pin rouge
— — de peuplier hybride

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Voie ferrée (emprise)
Emplacement urbain, camping, aéroport, cimetière, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

0-50% 50-100%

ORIGINE

Coupe totale
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT RÉGULIÈRE

CLASSES	TiGES DE:
10 (ans)	0-30 ans
30	31-60
50	61-80
70	81-100
90	101-120
120	121 et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30	30-50 (ans)
90-30	50-90
120-30	90-120
90-50	120-70
120-50	70-120

FORÊT INÉGALIÈRE

Je (jaune inégalienne) Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans; autres peuplements majorité des tiges entre 0 et 90 ans
Vieilleux inégalienne Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges atteint au moins 90 ans; autres peuplements majorité des tiges est plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	*
Forte	61 à 90 %	**
Abrupte	91 % et plus	***
Superficie exclusive de pentes > 31 %		T

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1C3 (5) 50 ans
— S = sablonneux
— E = classe de pente
— C = classe d'âge
— (5) = peuplement
— 50 ans = âge

S (2) c4b 01
— S = classe de pente
— (2) = code de l'origine
— c = origine
— 4 = classe de hauteur
— b = classe de densité
— 01 = type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (20 m)	2 (15 m)	3 (12 m)	4 (10 m)	5 (7 m)	6 (4 m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR. : PERREAULT ET ASS. (BG. 75)
SIGNATURE :
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR BUR. D'ING. FOR. : GAUTHIER, PARENT & ASS. (W & T3)
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 7
Unité de gestion 74
Unité d'aménagement 1
Unité de sondage 2
Mode de tenure ou de gestion 103 09 01*
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 30105*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée 731
Municipalité 6090
Division de recensement
Municipalité
Codastre
Parcelle 4023*
Région écologique 7e2
Municipalité régionale de comté M.R.C. 830 LA VALLÉE DE L'OR*

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Photographie aérienne : 1982-1983
Carte forestière — Année de publication : 1983-1984
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 1/2/83 • 15/12/83
Déclinaison magnétique : 14° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLE AU D'ASSEMBLAGE

31-N-5 S.E.	31-N-6 S.O.	31-N-6 S.E.	31-N-7 S.O.
31-N-4 N.E. S.E.	31-N-3 N.O. S.O.	31-N-3 N.E. S.E.	31-N-2 N.O. S.O.
31-K-13 N.E.	31-K-14 N.O.	31-K-14 N.E.	31-K-15 N.O.

31 N/3 N.E.

2

43